

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT État de Vaud

La première autopsie des ordures ménagères vaudoises livre ses résultats

Le Canton présente les résultats de la première analyse de la composition des ordures ménagères vaudoises réalisée fin 2024 dans 23 communes. L'étude met en évidence une forte présence de biodéchets (28,8% du poids total d'un sac) et des matières plastiques (19,5%). S'appuyant sur cette autopsie inédite, le Conseil d'État souligne l'importance de renforcer le tri et le recyclage. Cet enjeu figurera parmi les axes de la prochaine révision de la loi sur la gestion des déchets, notamment à travers le développement de collectes adaptées et la promotion des produits réutilisables ou recyclables existants. Le Gouvernement publie également son rapport sur un postulat du député Cédric Echenard, sur le même thème.

Soucieux de disposer d'un outil stratégique pour évaluer et améliorer la gestion des déchets dans le canton, l'Etat de Vaud a mené pour la première fois une **analyse détaillée de la composition des ordures ménagères vaudoises**. L'objectif était notamment d'identifier, parmi les déchets ménagers envoyés à l'incinération, ceux qui pourraient être valorisés mais qui finissent encore dans les ordures.

Analyse de 2300 sacs poubelle

Conduite en novembre et décembre 2024, la première étude cantonale de la composition des ordures ménagères vaudoises a été réalisée par la Direction générale de l'environnement (DGE) en étroite collaboration avec Statistique Vaud, et avec l'appui d'entreprises spécialisées. L'échantillon considéré comprenait 23 communes représentatives, réparties selon leur typologie (urbaines, intermédiaires, rurales), les périmètres de gestion des déchets et les systèmes de taxation (au sac ou au poids). Plus de 2'300 sacs d'ordures ménagères ont ainsi été collectés, ouverts et triés manuellement.

L'analyse révèle une forte présence des biodéchets et des plastiques dans les poubelles, des matériaux dont le potentiel de valorisation est particulièrement élevé. Les biodéchets - déchets alimentaires ou de jardin - représentent en effet près d'un tiers des ordures collectées (28.8 % du poids total d'un sac). Avec encore les matières plastiques (19.5 %), le papier (13.3 %) et les objets composites, comme des

chaussures ou des stylos (11.7 %), ces quatre groupes de déchets constituent près de trois quarts (73 %) du poids des sacs.

A l'inverse, les groupes de déchets les moins observés dans les sacs poubelles sont les piles et batteries (0.1%), les appareils électriques, électroniques et sources lumineuses (0.4%) ainsi que les déchets spéciaux (médicaments ou produits chimiques (0,5%).

Emballages plastiques et gaspillage alimentaire

Analysée plus finement, la composition des sacs poubelles révèle en outre que les matériaux les plus jetés sont les emballages plastiques (16.3%), les déchets de cuisine non comestibles (15.2 %), les déchets alimentaires comestibles (12.1 %), les papiers non recyclables comme les mouchoirs ou les serviettes (9.8 %), et les langes (6.4 %).

Sur la base de la production annuelle de déchets issue des statistiques cantonales, l'analyse indique également que chaque Vaudoise et chaque Vaudois jette en moyenne 35,7 kg de biodéchets alimentaires, dont 15,8 kg sont encore comestibles. A cela s'ajoutent 21,2 kg d'emballages plastiques par année.

Réduire et mieux recycler les déchets

Les résultats de cette étude soulignent les pistes d'amélioration à mettre en place dans le canton pour réduire les déchets et mieux les recycler. S'agissant des biodéchets, bien que des infrastructures de traitement existent et fonctionnent, de nouvelles mesures et un travail de sensibilisation sont nécessaires pour réduire le gaspillage alimentaire et faciliter le tri et la collecte séparée.

L'analyse met également en lumière la nécessité de développer la filière de recyclage pour les emballages plastique et d'éviter leur production à la source, notamment lorsqu'ils sont à usage unique et qu'il existe des alternatives réutilisables ou recyclables. Une filière de collecte et de valorisation étant en train de se structurer au niveau suisse et à l'échelle vaudoise, il s'agira pour le Canton d'accompagner les communes et les commerces par une communication claire et complète sur ce nouveau dispositif.

Cette première étude de la composition des poubelles vaudoises constitue une base de données essentielle pour la révision en cours de la loi sur la gestion des déchets ainsi que pour la future adaptation du Plan cantonal de gestion des déchets. Sur cette base, le Conseil d'Etat entend renforcer concrètement la politique cantonale de gestion des déchets et accompagner la population, les entreprises et les autorités dans la transition vers une économie circulaire, un axe fort du Programme de législature 2022-2027, dont le principe a été ancré dans la Constitution cantonale en votation populaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2026

DJES, Amélie Orthlieb, cheffe de projet, Direction générale de l'environnement, [021 316 43 45](tel:0213164345)

[Rapport - Analyse de la composition des ordures ménagères vaudoises en 2024](#)